



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 25 novembre 2024

N° d'affaire : 2024.GRPARL.38

Décision du Grand Conseil sur la requête du GC Martin Lerch concernant la motion 194-2024

Supprimé de l'ordre du jour.

Berne, le 25 novembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général